

MAIRIE
12 rue de Bretagne
35500 ERBRÉE

mairie@erbree.fr

☎ 02 99 49 40 17

☎ 02 99 49 31 08

www.erbree.fr

Directeur
de la Publication

Pierre
BILLOT

Responsable
de la Rédaction

Pierre
BÉGASSE

Collaborateurs

Martine
MANCEAU

Isabelle
LE BORGNE

Samuel
COLINET

Anne-Sylvie
LE CAM

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je vous fais régulièrement dans les différents Flash info un point sur les travaux et je vous annonçais qu'une série de chantiers seraient terminés avant l'été. Mais le temps et le retard des entreprises en a décidé autrement. Nous devrions quand même voir prochainement se terminer : les travaux place de l'église, l'assainissement du Rocher, l'aménagement autour de la salle des fêtes et l'aménagement de la VC7, ainsi que celui du chemin circulaire autour de la commune.

A propos du chemin circulaire vous avez vu qu'un rétrécissement avait été réalisé rue des Lilas pour permettre le passage sur le trottoir de poussettes ou de fauteuils roulants. Malheur nous en a pris car nous avons eu une belle pancarte anonyme : « LE RIDICULE N'A PAS DE LIMITE ».

Peut-être vous souvenez-vous que j'avais déjà indiqué lors de vœux que je regrettais de ne pouvoir répondre aux lettres anonymes car je ne savais à qui écrire, et il en est de même pour cette pancarte. Car j'aurais pu expliquer que cela n'était pas prévu initialement, mais décidé lors d'une réunion de chantier, et réalisé plus large que prévu par l'entreprise... et nous devrions finalement ne garder qu'un tiers de la largeur actuelle. Il aurait mieux valu que l'auteur de cette pancarte vienne nous voir et nous fasse de vive voix ses remarques. Cette attitude n'est pas du tout constructive. Le conseil municipal et moi-même sommes très ouverts aux remarques et suggestions afin d'être vraiment au service de la population et de l'intérêt général. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'erreur, de retard et de mauvaise initiative... Plus nous aurons d'avis de tous, mieux nous servirons la commune, mais pas par en dessous ou dans le dos... Cela n'est pas digne de ce que nous voulons faire ensemble et le ridicule n'est pas de notre côté.

Pour les autres travaux dont je vous parlais dernièrement, vous avez vu que ceux de la Huperie démarrent, et les agents techniques ont procédé à la pose de panneaux d'isolation acoustique à la salle multifonctions. Le chantier de pose de Bornes d'Apport Volontaire (BAV) verra la réalisation de la première tranche. Nous allons engager la révision du Plan Local d'Urbanisme en commun avec la commune de Bréal-sous-Vitré. Et nous ne pouvons toujours pas refaire la toiture de la boulangerie comme le conseil l'a décidé car nous avons été assignés en justice et nous attendons que cette question soit soldée. Un coût estimatif de cette réfection a bien été pris en compte dans l'emprunt d'achat, et une subvention de Vitré Communauté de 20 000€ nous a été attribuée. Nous verrons aussi pour engager des réalisations de plateformes en campagne pour les poubelles comme cela nous a été demandé.

Hors grands travaux, l'activité de l'automne sera consacrée à la préparation de l'année prochaine :

- étude pour la route de la Huperie, pour laquelle Vitré Communauté nous aidera pour moitié,
- étude pour l'agrandissement de la salle multifonctions du fait du manque de place pour le réfectoire et le centre de loisirs même s'ils partagent les locaux,
- étude pour l'aménagement devant la salle des sports et entre les deux salles où nous attendons les propositions des jeunes,

Quant aux autres nouvelles, vous en trouverez plein dans ce Flash. En espérant que vous avez passé d'excellentes vacances, je vous souhaite une bonne reprise avec enthousiasme et réussite et je reste à votre disposition.

Très cordialement, Pierre Billot

Chantier de la base Intermarché

La commune recherche des logements ou chambres

Suite au commencement des travaux, la municipalité fait appel à tous ceux d'Erbrée et des alentours, qui voudraient proposer en location un logement ou des chambres.

Merci de vous faire connaître en Mairie au 02 99 49 40 17.

Un listing sera ainsi établi et remis au responsable du chantier pour faciliter les recherches.



Enquêtes publiques

Dans le Flash Info n°17, nous vous informions que deux enquêtes publiques se déroulaient jusqu'au 24 juin 2016 concernant les projets de :

1. Classement du chemin privé des lieux-dits « les Bretonnières » et « les Trébillionnières » dans la voirie communale de BRÉAL-SOUS-VITRÉ et d'ERBRÉE,
2. Cession du chemin situé au lieu-dit « la Herbourgère ».

Le commissaire enquêteur disposant d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions, le dossier relatif au **Projet de classement du chemin privé « les Bretonnières » et « les Trébillionnières »** n'a pas pu faire l'objet d'une délibération du conseil municipal le 6 juillet dernier.

En revanche, concernant le **Projet de cession du chemin situé au lieu-dit « la Herbourgère »**, le conseil municipal a voté sa suppression et son aliénation conformément à l'avis favorable du commissaire enquêteur. Le dossier est consultable aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie d'ERBRÉE.

Bien Vivre
à Erbrée



Réunions du Conseil Municipal

12 octobre

9 novembre

14 décembre

(sous réserve de modification)

Bulletin Municipal

Les articles et photos
sont à déposer en
mairie ou à envoyer
par mail pour le
16 octobre

Collecte des Ordures Ménagères (OM) et tri sélectif

Projet de mise en place de colonnes semi-enterrées

Lors de la réunion publique du 15 juin à la salle des fêtes, la Municipalité et le SMICTOM Sud-Est 35 avaient annoncé la mise en place des colonnes semi-enterrées dans le bourg en juillet. Suite à des problèmes d'approvisionnement du fournisseur, les travaux préparatoires et la mise en place des Bornes d'Appoint Volontaires (BAV) seront réalisés après la mi-septembre.

Huit sites pour leur implantation sont prévus avec la répartition suivante :

- Avenue des Lilas : 3 BAV (2 OM et 1 plastique)
- Chemin de la Serverie : 2 BAV (1 OM et 1 plastique)
- Lotissement du Verdon : 2 BAV (1 OM et 1 plastique)
- Rue de la Valière : 2 BAV (1 OM et 1 plastique)
- Parking du cimetière : 4 BAV (1 OM, 1 plastique, 1 verre et 1 papier)
- Salle polyvalente : 4 BAV (1 OM, 1 plastique, 1 verre et 1 papier)
- Avenue des Croixlaines : 3 BAV (2 OM et 1 plastique)
- Église : 2 BAV (1 OM et 1 plastique)

Un neuvième site devrait être créé ultérieurement pour le secteur de l'école.

Un courrier sera adressé par le SMICTOM Sud-Est 35 pour informer chaque foyer de l'arrêt du ramassage des ordures ménagères en porte à porte et des modalités de récupération du bac à roulettes individuel.



Lieux-dits : numérotation



Suite à l'adressage des lieux-dits, un numéro a été attribué à toutes les habitations et devait être retiré en mairie. Après quelques semaines et au vu des numéros restant, le Conseil Municipal a fait la distribution à domicile quand cela était possible. Pour ceux qui ne sont pas venus ou n'ont pas été distribués, nous vous demandons de venir retirer votre numéro à partir du **19 septembre** à la mairie.

Chiens : bornes de propreté

Ramasser les déjections de notre compagnon est un geste civique, de savoir-vivre qui permet de maintenir notre ville propre et accueillante. Pour ce faire, la municipalité a mis à disposition début juillet, 3 bornes de propreté hygiène canine sur poteau avec un distributeur de sacs et une corbeille. Elles sont situées : place de l'Église, place des Mézières et salle des fêtes.



Frelon asiatique



L'été 2016 a été marqué par une recrudescence du nombre d'attaques de frelons asiatiques en Ile-et-Vilaine. À Erbrée, **50 reines ont été prises dans les pièges qui ont été posés du mois d'avril à la mi-juin, 2 nids primaires ont été détruits par l'agent communal référent et 1 nid par une entreprise spécialisée.** Si le frelon asiatique n'est pas naturellement agressif dans l'environnement, il peut tout de même être à l'origine d'attaques massives et dangereuses lorsque son nid est directement menacé ou simplement dérangé. La plupart des incidents ont lieu lors de travaux de jardinage ou de taille de haies, c'est pourquoi nous vous conseillons de rester vigilant.

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelon asiatique ?

- ♦ Éviter tout mouvement brusque
- ♦ Ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et être inefficace.
- ♦ Mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid, si celui-ci est au niveau du sol ou sur un lieu de passage.
- ♦ Téléphoner à la mairie au 02 99 49 40 17. Nous ferons intervenir notre agent référent afin qu'il authentifie le nid et qu'il se rapproche des services de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ile-et-Vilaine (FGDON 35) pour procéder à sa destruction.

Pour information

Si le nid est sur le domaine public, le coût revient entièrement à la commune. Si celui-ci est sur le domaine privé, Vitré Communauté prendra en charge la moitié de votre facture.

Marre des incivilités...



**qui énervent, qui irritent,
qui dérangent, qui lassent et qui fâchent...**

Et une de plus au **1^{er} août**. Après, le vol de certaines plantes dans les parterres, les déjections de chiens qui décorent nos trottoirs, le bruit (cris, musique...) et les dégradations des sanitaires à l'abri-bus lors des rassemblements de jeunes mineurs et majeurs, les bouteilles déposées un peu partout, la poubelle cassée et les détritiques jetés aux alentours de l'école, les dégradations de jardinières, nous pouvons ajouter maintenant : **les tags**.

Si cela ne pose problème à personne ou peut même faire sourire certains, pensez tout de même à ceux qui les subissent, qui les nettoient et qui les réparent au quotidien. Il est fait appel, une nouvelle fois, au civisme de chacun. Les photos des dégradations sont consultables sur le site internet de la commune soit dans la partie actualité ou dans la page "incivilités".

Achat camion

La municipalité d'Erbrée a acheté pour ses services techniques un petit camion qui peut être conduit par tous les agents pour le coût de 14 900 € T.T.C. Cet achat évitera notamment d'aller plusieurs fois par jour à la déchetterie lors des périodes d'élagage, de nettoyage et de travaux en campagne. De façon générale la municipalité est bien équipée ce qui permet tout type d'intervention et une grande autonomie d'action.



Avis pour les jeunes

Réunion d'échange Jeunes et Municipalité

Comme annoncé dans le Flash de mars, la municipalité organise une réunion pour les jeunes Erbréens et Erbréennes de 14 à 20 ans.

Elle se tiendra à la salle multifonctions, rue des Lavandières, le :

samedi 17 septembre 2016 à 10 h 00.

Les Élus souhaitent échanger avec vous afin de collecter vos questions, idées, remarques, souhaits et vœux et ainsi pouvoir vous impliquer un peu plus dans la vie de la Commune.

N'hésitez pas à faire passer ce message et venez vous faire entendre !!!



Dispositif "Argent de Poche"

Pendant les vacances d'été 13 jeunes ont participé au dispositif Argent de Poche. Un grand merci à tous ces jeunes, qui en effectuant ces travaux ont rendu un fier service à la commune.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2000 sont invités, dès leurs 16 ans, à se présenter en mairie afin de se faire recenser. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Autre...

Inscriptions sur les listes électorales, pensez-y !

En 2017 auront lieu les élections Présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter il faudra être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune au plus tard le :

31 décembre 2016.

Si vous venez de vous installer à Erbrée ou de changer d'adresse à l'intérieur de la commune, n'oubliez pas de venir vous inscrire à la mairie.

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Aboiements des chiens, une nuisance trop fréquente et très gênante

Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administré(e)s ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais **un trouble anormal et une nuisance.**

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage**, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, **est puni d'une amende de 3^e classe.**

Bibliothèque

Animation du mois de Juillet

Journée couture à la bibliothèque : avec l'aide de Madame Renou, animatrice pour Filaé, 6 enfants se sont fabriqués un petit porte-monnaie personnalisé, grâce à la technique du yoyo. Un atelier à succès, qui nous a obligés à refuser des inscriptions, mais qui nous encourage à réitérer l'expérience lors des prochaines vacances !

Des ateliers créatifs pour adultes peuvent également être mis en place, selon la demande.



Nouveautés

Quelques unes des dernières nouveautés :

- Les dieux voyagent toujours incognito
- Les dix plus beaux jours de ma vie
- Leçon de tricot et de crochet, etc...



N'hésitez pas à consulter la liste des nouveautés, des jeux et des DVD sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.erbree.fr Dans l'onglet "A tous les âges", la bibliothèque a une page dédiée qui est mise à jour régulièrement.

Prêt de DVD

Depuis quelques mois désormais, vous pouvez emprunter des DVD à la bibliothèque : films et documentaires, pour enfants et pour adultes.

Accueil de loisirs

Les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.), en vigueur depuis l'ouverture en octobre 2014, ne sont pas modifiés pour l'année scolaire 2016/2017. En revanche, ils pourraient être revalorisés au 1^{er} septembre 2017 au vu du bilan financier 2016 du service.

Rappel des tarifs :

GRILLE TARIFAIRE	Quotient Familial de 0 à 800 €	Quotient Familial de 801 à 1500 €	Quotient Familial de 1501 € et plus
Garderie matin 7 h 30 - 9 h 00	1 €	1 €	1 €
Journée 9 h 00 - 17 h 00	7 €	9 €	11 €
1/2 Journée	4 €	5 €	6 €
Garderie du soir 17 h 00 - 18 h 30	1 €	1 €	1 €

À savoir...

Le programme, les plannings prévisionnels et les photos sont disponibles sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.erbree.fr Dans l'onglet "A tous les âges", l'accueil de loisirs a une page dédiée qui est mise à jour régulièrement.

École Sainte Anne

Titounette

La directrice de l'école invite toutes les familles qui ont un enfant né en 2014 à prendre contact avec elle afin d'établir la liste précise au plus vite.

Contact : Aline Avril, directrice, 02 99 49 40 82 (lundi, mardi, jeudi).

Un atelier de motricité sera proposé et animé par Martine Brigot, éducatrice sportive, le **samedi 1^{er} octobre** à la salle multifonctions d'Erbrée.



Gratuit sur inscriptions de 10 h à 11 h 30.

Renseignements/Inscriptions : 06 73 08 15 68 ou 06 71 47 83 26

E-mail : espacejeux.titounette@gmail.com

US Erbrée-Mondevert

La Saison 2016-17 redémarre et l'US Erbrée-Mondevert propose la pratique du football à toutes les personnes qui le souhaitent de 5 ans (enfants nés en 2011) à 35 ans. Pour la catégorie des plus jeunes, la pratique se déroule le mercredi et samedi matin encadrée par un éducateur de Vitré Communauté et de 3 à 4 bénévoles du club. Toutes les personnes intéressées par ce sport sont invitées à nous contacter.

Je profite de ce Flash pour proposer aux personnes de la commune qui seraient intéressées par l'encadrement du mercredi ou tout simplement s'investir dans une association, de ne pas hésiter à nous rencontrer.

Petit rappel, l'association organise un loto, le **dimanche 7 décembre** à la salle des fêtes d'Erbrée.

Sportivement, Thierry Tireau, 06 09 57 12 85



Atelier d'Iconographie à Erbrée



Depuis septembre 2015 un atelier d'iconographie est ouvert à Erbrée. La technique consiste à s'inspirer d'icônes anciennes des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles et de les réaliser selon les méthodes de l'époque, depuis le support (préparation à la colle de peau) jusqu'à la fabrication des couleurs (à partir de pigments dilués à l'œuf).

Il reste quelques places. Si vous êtes intéressé(e)s, l'atelier est ouvert le jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h, à l'étage de l'ancienne mairie. L'activité reprendra le 15 septembre. Venez nous voir, nous serons heureuses de vous accueillir et vous montrer nos réalisations.

Organismes extérieurs

Le Département 35, recrute 20 jeunes en service civique

Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite accueillir, dès le mois d'octobre 2016, **20 jeunes en service civique**, pour des missions liées aux thèmes de la solidarité, de l'éducation, de l'environnement ou encore de l'accès à la culture.

Ce dispositif est ouvert à **tous les jeunes Breilliens de 18 ans à 25 ans** (30 ans pour les personnes en situation de handicap), **sans condition de diplôme**. Les jeunes sont indemnisés à hauteur de 577 € net par mois (470 € versés par l'État et 107 € versés par le Département).

Les jeunes volontaires ont jusqu'au **16 septembre** pour candidater sur le site de l'agence du service civique : www.service-civique.gouv.fr. Le Département procédera à la sélection des candidats fin septembre pour un démarrage des missions dès octobre.

Pour plus d'informations :

Lien internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/actualite/departement-d-ille-et-vilaine-recrute-20-jeunes-en-service-civique>

Lien Twitter : https://twitter.com/presse_35/status/757494093794738177

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/illeetvilaine/posts/1409496092400349>



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble pour l'emploi, trouvons des solutions

LE RELAIS devient LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Un nouveau nom pour fédérer les 4 activités de l'association. De nouveaux logos pour un nouvel élan. Une même ambition : favoriser l'emploi local et le développement économique sur le Pays de Vitré. Pour vous, rien ne change !

L'offre de services reste la même :

- Mise à disposition de personnels auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers
- Production et commercialisation de légumes biologiques auprès de particuliers-adhérents sous forme de paniers hebdomadaires, ou auprès de clients professionnels
- Location de scooters au public en insertion

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

Coordonnées :

Siège :

6 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Tél : 02.99.43.60.66

Antenne :

33 Bd de Châteaubriant - 35500 VITRÉ

Tél : 02.23.55.15.60

lerelais.retiers@gmail.com

Le Relais pour l'Emploi : Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions



Ouest France recherche une personne pour la tournée de portage du journal sur la commune et ses alentours. Poste en CDI avec formation.

Contact : 02 99 47 22 11

À savoir...

Les offres d'emploi reçus en mairie sont disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse : www.erbree.fr
Dans l'onglet "Au quotidien", les offres d'emploi ont une page dédiée mise à jour dès la réception d'une offre.